

OPINION - PAGE 2
LA PLANÈTE HOCKEY
EN TRIFLUVIE

HISTOIRE - PAGE 3
ROBERT-LIONEL SÉGUIN,
LE PLUS GRAND COLLECTIONNEUR
DU CANADA FRANÇAIS

ÉCONOMIE - PAGE 4
LE POIDS ÉCOLOGIQUE
DU NUMÉRIQUE



MOTS CROISÉS
PAGE 19

GRATUIT

MENSUEL 18 000 EXEMPLAIRES
FÉVRIER 2020 - VOLUME 35 - NUMÉRO 5
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

Vous êtes sous écoute!

DOSSIER SPÉCIAL
PAGES 15 À 18

CREDITS: DOMINIC BÉRUBÉ



LES
5@7
DE LA GAZETTE

LE BALADO DE
l'apéro

LE 19 FÉVRIER DÈS 17H
Microbrasserie La Pécheresse
355, rue Saint-Zéphirin, La Tuque

103.1

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

la gazette
de la Mauricie





La plan  te hockey en Trifluvie

Le hockey est un sport qui ne se pratique pas que sur la glace. Il a cours dans les estrades, sur la rue, sur les tribunes.    telle enseigne que, par les temps qui courent, on a le sentiment    Trois-Rivi  res que le quotidien r  gional, les t  l  s et les radios publiques ou priv  es ne parlent que de cela.

R  AL BOISVERT

Le sujet de l'heure concerne le nouveau colis  e, un ar  na comptant 4 390 si  ges avec un minimum de 250 places assises pour les activit  s r  cr  atives, 18 loges corporatives et 2 salons VIP. Le tout ayant exig   60 millions de dollars de fonds publics, ce    quoi s'ajoutent p  riodiquement plusieurs milliers de dollars pour des bandes de patinoire r  glementaires ici, pour l'am  nagement d'un dispositif de trottoirs chauffants l  , pour l'am  lioration de la sonorisation par-ci, pour le d  placement de quelques rues par-l  , etc. Rien de trop beau pour la classe ouvri  re !

Maintenant que les travaux sont    peu pr  s termin  s, le d  bat porte sur l'occupation des lieux. Dans un monde id  al, cette question aurait d   se poser d'entr  e de jeu. Mais non.    l'instar de ce qui s'est fait dans le cas du Centre Videotron    Qu  bec,    Trois-Rivi  res   a pre-nait d'abord et avant tout un colis  e, pour le reste on verra apr  s. Les h  teliers, les entre-preneurs, les restaurateurs et les vendeurs de produits d  riv  s ne sauraient attendre.

La discussion tourne autour, soit de l'exclu-sivit   accord  e aux Patriotes de l'UQTR ou    une   quipe dite de l'East Coast Hockey League (ECHL); soit de la cohabitation des deux. Dans un cas on fait valoir le d  veloppement,

voire l'explosion du hockey universitaire au Qu  bec. Dans l'autre, on parle d'une asso-ciation avec les Canadiens de Montr  al, une   quipe qui pourrait   ventuellement rep  cher un joueur de calibre professionnel chez la franchise trifluvienne de l'ECHL. Imaginez : un joueur   voluant    Trois-Rivi  res promu dans le quatri  me trio de la Sainte Flanelle! Les fans capotent.

Le recteur de l'Universit   est en faveur de la cohabitation. Daniel Lamarre, membre du Comit   aviseur des Patriotes est contre. Le commissaire de la Ligue de hockey junior du Qu  bec Gilles Courteau en rajoute    la une du Nouvelliste : « Il y a assez de hockey amateur    Trois-Rivi  res, tout ce qui manque c'est du professionnel », lance-t-il sans appel. Le conseil municipal tergiverse, le maire en t  te. Les conseillers prient le promoteur de l'ECHL de venir leur pr  senter son projet. Ce dernier a cependant pris la peine de pr  ciser que, quoi qu'il arrive, rien n'est envisageable avant un an ou deux    la condition bien s  r que, advenant la cohabitation, le colis  e soit configur   pour faire en sorte que deux   quipes puissent y   voluer en permanence, moyennant plusieurs milliers de dollars    la cl   encore....

Voil  . Les citoyennes et les citoyens de Trois-Rivi  res se retrouvent devant un fait accom-pli. Ils sont les otages d'un m  gaprojet qui

est devenu une patate chaude avec laquelle s'amuse les m  dias de la r  gion. On a l'im-pression d'assister    une   mission en boucle du r  seau des sports o  , entre deux entrevues de joueurs millionnaires r  sidant    Montr  al depuis des ann  es et qui ne sont m  me pas foutus de nous faire    la cam  ra l'aum  ne d'un bonjour ou d'un merci en fran  ais, on nous serine sans fin les m  rites de tel projet ou de tel autre ou bien les avantages des deux en m  me temps. Pendant ce temps, pas question que soit divulgu   publiquement un minimum d'informations concernant les garanties de succ  s offertes par les promoteurs.

On n'y   chappe pas, impossible de remettre la dentifrice dans le tube.    la d  charge des   lus en place, les incertitudes reli  es au colis  e ne leur sont pas imputables. De tout c  ur cepen-dant, souhaitons que ces derniers soient inspir  s au mieux pour la suite des choses. Et dans la foul  e, essayons de trouver ensemble dor  navant une meilleure fa  on de mettre en lumi  re les enjeux de soci  t   reli  s    l'usage trop souvent inconsider  s des fonds publics quand vient le temps de divertir la galerie.   

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com

Maintenant que les travaux sont    peu pr  s termin  s, le d  bat porte sur l'occupation des lieux. Dans un monde id  al, cette question aurait d   se poser d'entr  e de jeu.



CR  DITS : DOMINIC B  RUB  

R  PONSE DU MOTS CROIS  S
HORIZONTALMENT : 1. LAURA, 11. G  OLOCALISATION, 12. CYBERD  PENDANCE, 13. NUM  RISATION
VERTICALEMENT : 1. GAFAM, 2. SURVEILLANCE, 4. INTELLIGENCE, 6. PARTAGER, 7. M  TADONN  ES, 8. ETHNOCIDE, 9. S  GUIN, 10. XINJIANG.

Pour plus de contenu, visitez-nous
au www.gazetteauricie.com

lagazette
DE LA MAURICIE

CHIFFRE
DU MOIS

4 000 000
Nombre d'assistants
vocaux en circulation
au Canada en 2019

Source : Journal de Montr  al,
17 avril 2019

SOMMAIRE

OPINION - PAGE 2
HISTOIRE - PAGE 3
  CONOMIE - PAGE 4
ENVIRONNEMENT - PAGE 4
ENSEMBLE ON CHANGE
LE MONDE - PAGE 5
PROCHE EN TOUT TEMPS - PAGE 7
CULTURE - PAGES 6 ET 9
CHRONIQUE SISMIC - PAGE 8
GRANDS ENJEUX - PAGES 10-11
INTERNATIONAL - PAGE 12
CITOYEN.NE.S DU MONDE
ET DE CHEZ NOUS - PAGE 13

DOSSIER : VOUS   TES SOUS   COUTE!
PAGES 14    17

CHRONIQUE LINGUISTIQUE - PAGE 18
ESPACE LUDIQUE - PAGE 19

lagazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Genevi  ve, Trois-Rivi  res QC G9A 3X6
Courriel : info@gazetteauricie.com
T  l.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFI  E

La Gazette de la Mauricie est publi  e par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualit   faisant la promotion du d  veloppement int  gral des personnes et de leurs collectivit  s. La Gazette de la Mauricie n'est reli  e    aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconna  t le soutien que lui offre le minist  re de la Culture et des Communications du Qu  bec via son programme de soutien aux m  dias communautaires.

www.gazetteauricie.com
facebook.com/lagazettedelamauricie
[@GazetteMauricie](https://twitter.com/GazetteMauricie)

AMECQ
ASSOCIATION DES M  DIAS   CRITS
COMMUNAUTAIRES DU QU  BEC

Pr  sident : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
Correcteurs : Diane Vermette,
Mireille Pilotto, Denis H  bert.
Conception graphique et infographie :
Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179

Qu  bec

Robert-Lionel Séguin, le plus grand collectionneur du Canada français



Le centième anniversaire de naissance de Robert-Lionel Séguin est propice à revaloriser l’œuvre et l’héritage de cet homme qui a voué sa vie entière à la sauvegarde du patrimoine matériel du Québec.

JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX

Né le 7 mars 1920 à Rigaud, Séguin est depuis l'enfance un amoureux des objets présents au quotidien, ceux qui racontent notre histoire. Et sa famille est bien ancrée dans le récit du Québec, car son premier ancêtre, François Séguin (1644-1704), s’est marié à Boucherville en octobre 1672 avec Jeanne Petit.

Au fil des années, et assez souvent avec son argent personnel, sa collection s’est largement enrichie : un marche-à-terre, 10 charrues, 100 catalogues, 1 000 outils, plus de 35 000 objets de musées, sans compter près de 10 000 livres. Dans sa biographie, Marcel Brouillard affirme que cet ethnologue ayant acquis une solide réputation internationale serait « le plus grand collectionneur privé du monde »!

Mais saviez-vous que sa collection personnelle est à Trois-Rivières? Par exemple, les bâtiments ancestraux derrière la vieille prison au centre-ville, datant presque tous du XIXe siècle – une grange à encorbellement (vers 1835), la maison Quesnel (1854), un séchoir à maïs (1872), une baraque à foin, une porcherie à toit de chaume et deux laiteries – c’est lui. Ces petites habitations ont été acquises par ce passionné du terroir dans les années 1960 et 1970 et démontrent parfaitement les techniques architecturales traditionnelles.

Sa curiosité, ses études et son érudition le propulsent comme chargé de cours d’ethnologie et de folklore matériel à l’Université Laval de Québec. Robert-Lionel Séguin occupera aussi d’autres fonctions comme conservateur à Montréal, au petit Musée des arts appliqués, puis chargé de recherches sur le milieu matériel québécois de 1960 à 1965 pour le compte du Musée national du Canada. Dès 1963, Séguin est invité à siéger à la prestigieuse Société des Dix, une organisation d’historiens québécois fondée en 1935.

Celui que plusieurs nomment le « premier historien de l’homme

québécois » (Homo Quebecensis) est invité à l’UQTR par Maurice Carrier et Gilles Boulet, dès sa fondation en 1969, afin de venir y fonder un secteur d’études québécoises qui deviendrait une des caractéristiques phares de la nouvelle institution. Séguin devient le premier directeur du Centre de documentation qui s’officialise lors d’une cérémonie le 5 octobre 1970. Un an plus tard, en décembre 1971, Robert-Lionel Séguin se détache du ministère des Affaires culturelles pour devenir officiellement professeur au département d’histoire. Avec ses 200 000 fiches sur les fondements de notre société, on le considère déjà comme le premier véritable ethnologue québécois. Il sera d’ailleurs à l’origine en 1975 de la Revue d’ethnologie du Québec, la première du genre.

En plus d’une multitude de diplômes (UdeM, Université Laval, la Sorbonne à Paris, Strasbourg), et deux romans inédits, il a également reçu plusieurs prix et honneurs. Au cours de sa vie, il a publié près de 10 000 pages dont une vingtaine d’ouvrages sur différents sujets touchant souvent la Nouvelle-France : les costumes, la maison, les divertissements, les ustensiles, l’injure, la vie libertine, les jouets, la sorcellerie, la civilisation traditionnelle de l’habitant, la danse traditionnelle, les granges du Québec, l’équipement aratoire et horticole du Québec ancien et même quelques pans de la révolution des patriotes en 1837-38.

Marié à Huguette Servant en octobre 1957, mais n’ayant pas eu d’enfant, c’est sa femme qui va s’efforcer d’accomplir l’importante mission patrimoniale de son mari après sa mort, qui s’éteint le 16 septembre 1982. Dès le 14 mai 1979, il avait signifié à l’UQTR son intention de rendre sa collection accessible au public et aux chercheurs. Sa collection évaluée alors à quatre millions de dollars, d’une valeur culturelle inestimable, devient officiellement la propriété de l’UQTR en juin 1983 grâce à un soutien dans son action par le ministère de l’Éducation du Québec et une collaboration avec quelques organismes de la Mauricie.

Désiré depuis des décennies, planifié par la fondation en 1985 d’une corporation dédiée à créer un musée, puis dirigé dès 1990 par Gilles Boulet (premier recteur de l’UQTR), le grand rêve de Séguin voit le jour avec la création officielle, en juin 1996, du Musée des arts et des traditions populaires du Québec. En juin 2003, il devient le Musée québécois de culture populaire puis le Musée POP en mai 2018. À sa fondation, il avait « le mandat de gestion, de conservation et de mise en valeur moyennant des frais annuels de 140 000\$ », mais l’institution universitaire n’a jamais vraiment bonifié sa compensation financière pour remplir cette mission. L’UQTR a même tenté de

céder la collection au musée pour la somme symbolique de 1\$...

Le 17 janvier dernier, nous apprenions dans les pages du Nouvelliste que le litige entre le Musée POP et l’UQTR, au sujet de la collection de près de 23 000 objets culturels, devrait bientôt se résoudre. Alors que l’entente est échue depuis le 30 octobre 2003 (!), des négociations sont présentement en cours avec le ministère de la Culture et des Communications pour (enfin) régler ce dossier. Au moins, le bail de 25 ans avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, qui accueille les collections du musée au 2750 boulevard des Forges, a été renouvelé en octobre dernier. Il y a un

an, le Musée POP profitait aussi du changement de gouvernement pour négocier et demander davantage de subventions afin de poursuivre sa mission.

Espérons que nos dirigeants – appuyés par la volonté et les efforts de ceux qui font de la protection du patrimoine du Québec leur noble métier – soient plus responsables à l’égard de cet héritage précieux et unique, et que la société québécoise puisse sortir gagnante de la préservation d’un tel trésor national. 📖

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



Robert-Lionel Séguin, ethnologue et collectionneur québécois (1920-1982).

PHOTO: ENCycLOPÉDIE DU PATRIMOINE CULTUREL DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Une présence toujours active

SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS UQTR

Syndicat.Charge.Cours@UQTR.Ca - www.SCFP2661.Org
C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
(819) 376-5044

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 3

Le poids écologique du numérique



Même si le numérique est caractérisé par des activités immatérielles, est-il pour autant écologique ? De nombreux signes montrent que la pollution du numérique n'a rien de virtuel et que les gains d'efficacité ne sont pas encore au rendez-vous.

ALAIN DUMAS

Les dépenses de l'industrie numérique dans le monde augmentent de 5 % par an, soit plus du double de la croissance du PIB mondial ! Alors que l'univers numérique ne cesse de progresser, la part de ce secteur dans les émissions de gaz à effet de serre (GES) a augmenté de 50 % depuis 2013, passant de 2,5 % à 3,7 % du total mondial. Et selon une récente étude, cette empreinte écologique pourrait doubler d'ici 2025.

LES CONTOURS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Situons l'économie numérique. Il y a d'un côté 4,1 milliards d'internautes qui consomment des produits en ligne et dont le nombre d'équipements connectés a doublé depuis 2013 ; et de l'autre côté, les producteurs et les diffuseurs de contenus et de services. Ces deux groupes, qui utilisent 34 milliards d'équipements (ordinateurs, cellulaires, consoles de jeux, centres de données, etc.), s'échangent des centaines de milliards de données chaque jour.

En effet, les internautes envoient 295 milliards de courriels par jour, s'échangent chaque mois 20 milliards de messages et 18 milliards de photos et de vidéos sur Messenger, consultent des milliards de documents et écoutent en ligne de la musique, des vidéos et des films. Chaque jour, 3,5 milliards de recherches sont lancées sur Google.

UN SYSTÈME ÉNERGIVORE ET POLLUANT

Pour stocker et faire circuler ces

milliards de données, les géants du numérique disposent de puissants serveurs qui sont logés dans des centres de données, à partir desquels les données voyagent à travers un réseau d'autoroutes numériques planétaires. Chaque donnée parcourt en moyenne 15 000 km. Cette infrastructure immense est très énergivore, d'autant plus que les centres de données doivent être constamment climatisés pour éviter leur surchauffe. C'est pourquoi la consommation d'électricité du numérique, qui augmente de 9 % par an, représente aujourd'hui 10 % de la consommation mondiale d'énergie.

Et comme la production mondiale d'énergie dépend aux deux tiers d'énergies fossiles comme le charbon et le gaz, le numérique est ainsi devenu un grand pollueur atmosphérique. Les émissions de GES du numérique augmentent de 8 % par an et devraient doubler d'ici 2025. Elles représentent actuellement 3,7 % du total mondial, soit l'équivalent des GES émis par l'aviation mondiale ou un pays comme la Russie. La vidéo en ligne, du simple divertissement à la publicité, représente 80 % du trafic interne, avec plus de 300 millions de tonnes (MiT) de GES par an, ce qui représente à elle seule 1 % des émissions mondiales de GES. Les Netflix de ce monde et les sites porno en sont les plus grands émetteurs, avec respectivement 34 % (100 MiT) et 27 % (80 MiT) des émissions de GES de la vidéo en ligne. Au total, la moitié des GES émis par Internet provient de l'usage des internautes; l'autre moitié de la pollution provient

des entreprises qui possèdent les réseaux et des centres de données.

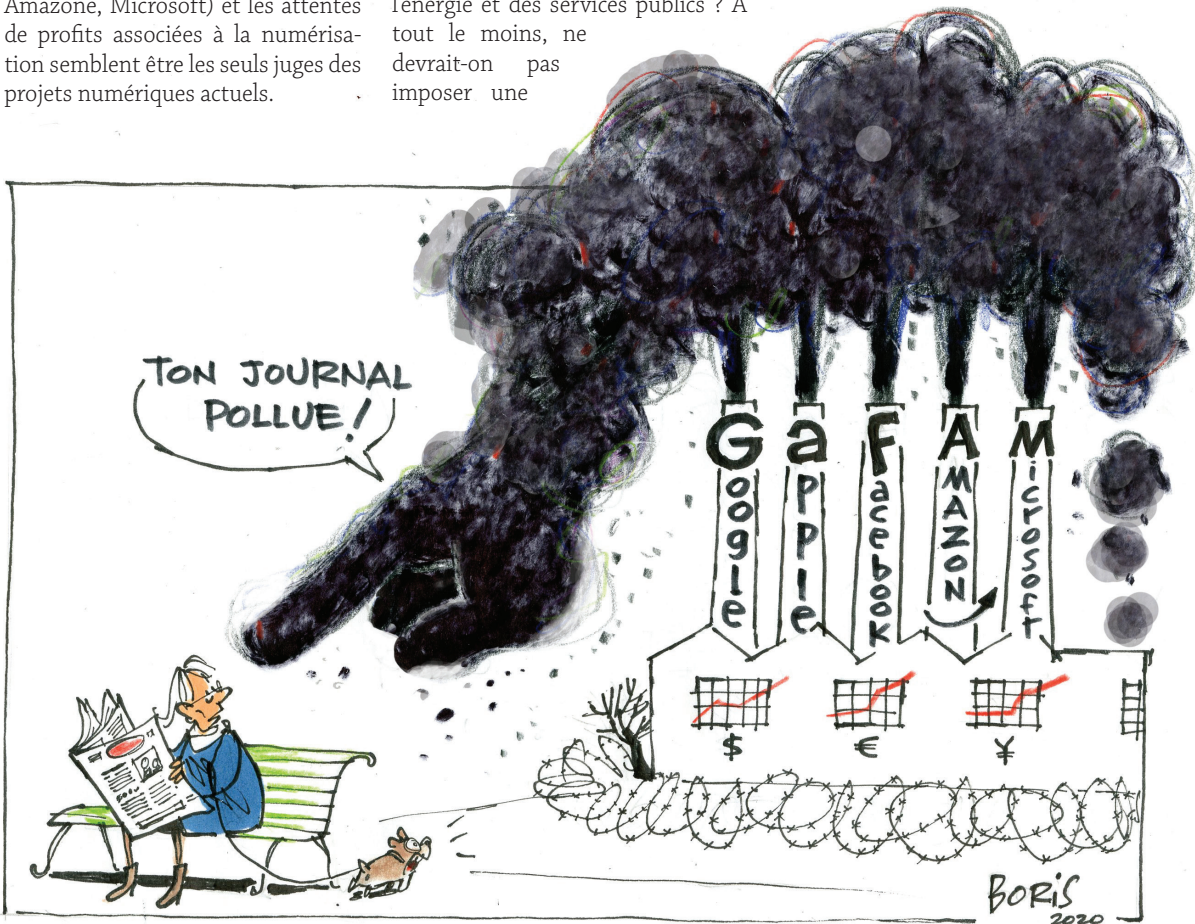
QUE FAIRE ?

Il ne fait aucun doute que le numérique procure de nombreux avantages pratiques, ce qui lui confère un rôle de service public. Cependant, force est de constater que ce secteur échappe totalement au contrôle public, car la pression de l'offre des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et les attentes de profits associées à la numérisation semblent être les seuls juges des projets numériques actuels.

Alors que la domotique (objets et ressources connectés d'une habitation) est sur le point de faire son entrée triomphale dans les habitations et que Google, Amazon et Apple viennent de s'associer dans le but de créer leur norme de la maison connectée, ne devrait-on pas confier le contrôle de l'infrastructure numérique à des autorités publiques, comme c'est le cas dans les infrastructures du transport, de l'énergie et des services publics ? À tout le moins, ne devrait-on pas imposer une

taxe carbone sur le chiffre d'affaires des géants du numérique pour contrebalancer les répercussions de leur industrie sur le climat. Il en va non seulement de l'intérêt public, mais aussi de la lutte contre les changements climatiques. 9

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com



9 ENVIRONNEMENT

Place au cyberminimalisme



La dématérialisation liée au numérique est illusoire en raison des ressources énergétiques et matérielles nécessaires aux appareils et aux infrastructures. Devant la crise climatique, certains prennent conscience de l'impact environnemental du numérique et de l'emprise de celui-ci sur nos vies. La résistance s'organise autour d'un nouveau mouvement : le cyberminimalisme.

STÉPHANIE DUFRESNE

Longtemps perçu comme un outil permettant de dématérialiser la société et de réduire l'utilisation des ressources, l'Internet, d'après des études récentes, génère en réalité une empreinte carbone colossale (voir article précédent). C'est que chaque connexion sollicite des milliers de serveurs qui carburent, pour la plupart, à une énergie fossile (pétrole, gaz ou charbon). L'infrastructure numérique repose par ailleurs sur l'emploi de métaux

rares, dont l'extraction complexe est dommageable pour l'environnement. Et cela, sans même parler du coût écologique des ordinateurs, téléphones et tablettes, qui ne sont à peu près pas recyclables.

Selon le Shift Project, le visionnement de vidéos en continu (streaming) sur les plateformes comme YouTube et Netflix produirait chaque année autant de gaz à effet de serre qu'un pays comme l'Espagne. La proportion des émissions mondiales du numérique va bientôt dépasser

celle de l'aviation civile et elle ne semble pas près de diminuer avec la multiplication des plateformes et l'accroissement de l'accès à l'Internet. De quoi remettre en question la petite note écolo que l'on voit en signature d'un courriel – « Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce courriel » –, puisqu'il a été démontré que la lecture à l'écran, si elle prend plus de 3 minutes 24 secondes, aura une empreinte carbone plus importante que l'impression du document sur du papier.

HOMO NUMERICUS ET BIG DATA

Les effets environnementaux du numérique ne sont qu'une partie de la prise de conscience plus englobante des effets du déploiement du tout-numérique dans nos vies. Car en plus de porter atteinte à l'environnement, la vie hyperconnectée a des effets sur notre attention, fractionnée par tout ce qui nous parvient des divers écrans et objets connectés. À ce sujet, le psychiatre Christophe André parle de « vols d'attention, de conscience et d'intériorité » : « Comme il faut des silences pour que la parole se fasse entendre, il faut de l'espace mental pour que la conscience et

l'intériorité émergent. Le disque dur de notre conscience est encombré de trop de choses inutiles. »

Par ailleurs, jusqu'à quand allons-nous accepter que tous nos usages servent à alimenter le big data et que les algorithmes d'entreprises privées (GAFA et autres), n'appartenant à aucun régime démocratique, orientent désormais nos choix ? Donner du pouvoir à ces algorithmes, c'est prendre le risque que la société bascule sournoisement vers une surveillance dite de « crédit social », à la chinoise.

CYBERMINIMALISME

Heureusement, l'emprise du numérique sur nos vies n'est pas une fatalité. Le cyberminimalisme est un mouvement émergent qui cherche à trouver des façons de réinventer les usages du numérique pour réduire son empreinte environnementale et éviter que les usagers vendent leur âme à la Silicon Valley. Dans un ouvrage sur le sujet, l'essayiste Karine Mauvilly nous propose ni plus ni moins la « reconquête de notre pouvoir de décision en tant qu'humains et citoyens face aux machines ».

Cela passe d'abord par la réduction du nombre d'objets connectés dans notre quotidien et par l'allègement de nos outils logiciels. En parallèle, pour « libérer nos appareils du parasitisme des géants de la tech », les cyberminimalistes préconisent de recourir à un navigateur Internet libre ainsi qu'à un moteur de recherche et des outils autres que ceux de Google. Le mouvement milite aussi pour le droit au libre choix de nos moyens de communication, c'est-à-dire le droit de ne pas être obligé d'être connecté pour recevoir des services, notamment de l'État.

Sans retourner à l'âge de pierre, gardons un esprit critique à l'égard de la société de l'hyperconnexion. La modération est souvent la voie à prendre. Devant la fausse promesse de dématérialisation du monde, peut-être faudrait-il remplacer la note dans notre signature courriel par celle-ci : « Pensez à l'environnement, déconnectez-vous ! » 9

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com



L'intimidation n'a pas d'âge

Il semble à priori plus difficile de trouver des statistiques et de la documentation sur les cas d'intimidation chez les aînés que chez les jeunes au Québec, le premier phénomène étant probablement beaucoup moins abordé dans l'espace public et médiatique que le second. Selon Colette Coudé, directrice de la Table Action Abus Aînés Mauricie (TAAAM), « le sujet est tabou et l'ennemi numéro un est le silence ». Un silence qui, selon elle, repose sur plusieurs facteurs.

ALEX DORVAL

En premier lieu, l'identification même d'un cas d'intimidation par la victime, le témoin et même l'auteur peut parfois s'avérer ardu. Le cadre juridique et la définition légale de la notion d'intimidation par rapport à ceux, beaucoup plus larges, de la maltraitance peut aussi avoir contribué historiquement à la complexification des interventions. Toutefois, le facteur principal réside dans la crainte des répercussions causées par un signalement. D'une part, il peut arriver que la victime ait peur de s'attirer encore plus de représailles et, d'autre part, certaines directions de résidences craignent pour la réputation de leur établissement. Cette culture du silence justifierait la présence d'organismes intermédiaires comme la TAAAM pour encourager les signalements.

ÇA PASSE PAR LA SENSIBILISATION

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées définit quatre principales formes d'intimidation : physique, verbale et écrite, sociale et matérielle. De l'insulte répétée aux rumeurs malveillantes en passant par la bousculade, il n'est pas toujours évident – malgré la souffrance – d'interpréter le geste de l'autre ou d'un groupe comme un acte d'intimidation. Or, pour qu'il

y ait dénonciation, il doit d'abord y avoir prise de conscience. C'est pourquoi, avant même l'incitation au signalement, les experts priorisent les méthodes préventives et la conscientisation du grand public, mais surtout la sensibilisation des intervenants qui travaillent dans les milieux de vie des aînés, ainsi qu'auprès des aînés eux-mêmes. Et surtout auprès des aînés, d'après les observations de la directrice de la TAAAM, qui nous parle de son parcours en résidences pour aînés démunis : « ma stupéfaction était d'avoir vu davantage de cas de maltraitance d'aînés envers les aînés ».

LE FLOU JURIDIQUE

La définition de l'intimidation au sens de l'article 423 du Code criminel ne retient que les formes physiques et matérielles d'intimidation. Ce serait dû en partie, selon le ministère canadien de la Justice, au fait que « l'intimidation est constituée d'une vaste gamme de comportements, la plupart n'étant pas des gestes criminels, par exemple les insultes, les commentaires désobligeants ou l'exclusion sociale ». D'autres dispositions légales s'appliquent toutefois pour les cas de menaces, harcèlements ou voies de fait, notamment, des gestes qui relèvent davantage de la maltraitance que de l'intimidation à proprement dit. Cette confusion a pu au fil du temps limiter la

compréhension du concept d'intimidation chez la population et les organismes concernés, pense la directrice de la TAAAM. Par conséquent, le gouvernement québécois n'a pas rapatrié les recommandations des experts sur le phénomène d'intimidation sous le projet de la loi no 115 visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (loi sanctionnée en 2017), mais plutôt sous le projet de loi no 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (loi sanctionnée en 2012).

Titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées à l'Université de Sherbrooke, la professeure Marie Beaulieu explique que « la maltraitance envers les aînés relève de la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, alors que l'intimidation est plutôt traitée sous le ministère de la Famille ». Elle indique que « des ponts se sont construits entre les deux figures de cas lorsque la ministre Charbonneau était au pouvoir sous le parti Libéral, qui avait regroupé les aînés, la famille et la lutte contre l'intimidation sous le même ministère ». Questionnée à savoir si le flou dans l'encadrement juridique actuel pouvait restreindre les recours des

personnes aînées victimes d'intimidation, madame Beaulieu spécifie que « c'est toujours plus difficile de monter un dossier de preuves en matière d'intimidation et maltraitance psychologique que dans un cas de violence physique, par exemple ». La chercheuse se dit toutefois « rassurée » que la situation devrait s'améliorer puisqu'elle affirme avoir appris « de source sûre » qu'un plan d'action est sur la table de travail du Secrétariat aux aînés. En attendant, les acteurs sur le terrain continuent la lutte à l'intimidation et à toute forme de violence, aussi subtiles soient-elles.

CULTIVER L'EMPATHIE ET BRISER LE SILENCE

En plus de miser sur l'identification des cas d'intimidation, les campagnes de sensibilisation des dernières années visent à instaurer dans les résidences une culture de milieu de vie basée sur des principes d'action qui inspirent l'empathie.

La Table Action Abus Aînés de la Mauricie travaille de concert avec le Centre de justice de proximité, le réseau de la santé, les CLSC, les résidences et autres milieux fréquentés par les aînés. L'organisme adopte une approche personnalisée dans la lutte contre la maltraitance, l'intimidation et l'isolement des aînés vulnérables. 

Dans le cadre de la neuvième édition du projet *Change le monde*, une œuvre à la fois qui culminera avec une exposition au Musée POP au mois d'avril 2020, le Réseau In-Terre-Actif, secteur jeunesse du Comité de Solidarité/Trois-Rivières, s'associe à La Gazette de la Mauricie afin de produire 9 capsules vidéo et articles sur les enjeux abordés par les jeunes. Le projet intitulé *Ensemble, on change le monde* bénéficie du soutien financier du Secrétariat à la jeunesse et de la collaboration de la Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières.



INTERRE-ACTIF

Secrétariat à la jeunesse
Québec



*Table Action
Abus Aînés / Mauricie inc.*

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



Il n'y a pas d'âge pour rêver, s'émerveiller, s'émouvoir, s'interroger et s'ouvrir sur le monde



2 ans+

COMPLET

23 février 2020, 15 h
MOKATEK ET L'ÉTOILE DISPARUE



5 ans+

2 mars 2020, 10 h
LE BIBLIOTHÉCAIRE



8 ans+

5 avril 2020, 15 h
LES TROIS PETITS VIEUX QUI NE VOULAIENT PAS MOURIR

Pour découvrir toute notre offre de spectacle jeunesse:

CULTUR3R.COM | 819 380-9797

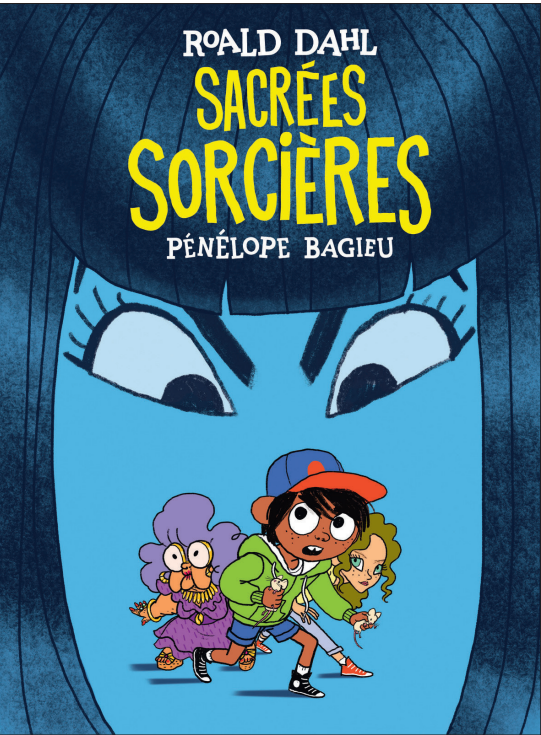
Petits
bonheurs

TRÈS
Trois-Rivières

Canada Québec

Sacrées sorcières
Pénélope Bagieu, Gallimard

La bédéiste Pénélope Bagieu, qui a connu un succès international avec la série de bande-dessinées *Les culottées* est de retour avec une adaptation du livre *Sacrées sorcières* de Roald Dahl, auteur vedette de la littérature jeunesse (on lui doit entre autres *Charlie et la chocolaterie*, *Mathilda* et le *Bon Gros Géant*). Fidèle à ses principes, Bagieu ajoute une touche féministe à ce texte classique, notamment en expliquant comment le mot “sorcière” a été inventé pour persécuter les femmes indépendantes. Les illustrations vibrantes s’allient parfaitement au ton à la fois drôle et inquiétant du texte. Le résultat est une bande-dessinée qui deviendra assurément un succès, destinée aux enfants de 8 ans et plus et qui ravira aussi les adultes.



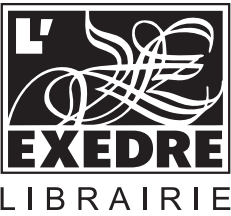
Une machine comme moi
Ian McEwan, Gallimard

Ian McEwan est un auteur britannique incontournable et prolifique qui a su au fil des années diversifier son oeuvre; offrant tour à tour à ses lecteurs un roman historique, un roman d’espionnage, une tragédie ou encore une fable contemporaine. Dans le roman dystopique *Une machine comme moi*, McEwan met en scène un Londres des années 1980 légèrement différent de celui que nous avons connu. En effet, les Beatles sont toujours réunis et la technologie est tellement avancée que les humains côtoient désormais des androïdes. Ces derniers sont déstabilisés par nos faiblesses et nos mensonges. *Une machine comme moi* est un livre pertinent et intrigant qui nous questionne sur les travers de nos semblables.



Ténèbre
Paul Kawczak, La Peuplade

Premier roman de l’auteur Paul Kawczak, *Ténèbre* nous dépayse complètement. À mille lieux des tendances actuelles en littérature québécoise, ce roman transporte le lecteur dans le Congo colonial, sur les traces d’un géomètre ayant pour mission de définir les frontières de ce gigantesque territoire africain sous domination belge. Peuplé de personnage plus grand que nature, *Ténèbre* est un roman poétique, violent et sensuel. C’est le livre à lire absolument cet hiver !



L'Exèdre, librairie
910, boul. St-Maurice
Trois-Rivières
Tél. : 373-0202
www.exedre.ca

prise à commercer
celui du Marché des
Travis.

mates et la course

bis beaucoup avec
re,
personnes.

de, elle est très
in du négatif
de l'effort.

de la vie des

Maitha, qui m'a permis
de croiser beaucoup de nationalités
qui ont une différence avec le
même objectif: finir la course de
la satisfaction du fil d'arrivée.

La raison, c'est simple: la vie est
trop courte pour ne pas réaliser ses
projets de ne de couple, d'aventure
et surtout ~~éviter~~ de se casser la
tête avec tout et rien. Il y aura
toujours une solution.

PARTAGER CE QUE NOUS SOMMES

MAtv.ca/partager

MA tv
L'ESPACE CITOYEN DE  VIDÉOTRON

Regard sur les services en santé mentale pour aînés



Les services offerts en santé mentale par le réseau de la santé ont défrayé la chronique au cours des derniers mois : des personnes en détresse, faute de recevoir des soins adaptés à la gravité de leur état, ont mis fin à leurs jours. Dans un tel contexte, les membres de l’entourage d’une personne aînée vivant avec une problématique en santé mentale peuvent légitimement se demander comment faire confiance à ces mêmes services pour répondre adéquatement aux besoins de leur proche, souvent complexes en raison de la présence simultanée de plusieurs conditions de santé différentes.

KATHY GUILHEMPEY
CHARGÉE DE PROJET EN COMMUNICATION
POUR PROCHE EN TOUT TEMPS

DES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES
Une remise en question et un changement de pratiques dans l’offre de soins en santé mentale sont nécessaires, pour éviter une perte de confiance. Et c’est un risque que nous ne pouvons pas nous permettre de courir : quand une personne est en crise suicidaire, aller chercher de l’aide demande du courage...

mais aussi de la confiance en la capacité du système de santé à répondre à ses besoins impérieux et immédiats. Sans cette confiance, le courage ne servirait à rien... pour ainsi dire.

POSER UN REGARD LUCIDE
Malgré les événements tragiques relatés plus haut, la compétence des professionnels de la santé n’a en rien été modifiée. Nous avons et avons toujours, d’excellents médecins, infirmières, travailleurs sociaux, etc. La gériatrie est une spécialité relativement nouvelle qui permet de mieux comprendre et traiter les

portraits cliniques complexes des aînés. La psychiatrie se dote aussi d’une surspécialité : la gérontopsychiatrie. Bien que submergées de demandes, les ressources sont là et sont de qualité. Reste à y avoir plus facilement accès.

RÉAGIR ET AGIR
En attendant les changements évoqués plus hauts, que faire? Une réaction constructive serait que les membres de l’entourage en santé mentale investissent d’autant plus leur rôle d’accompagnateur, toujours dans la limite de leurs capacités. Par exemple, si un proche est totalement désorganisé, il ne sera pas le mieux placé pour expliquer l’intensité de sa détresse à un médecin. Parfois également, l’entourage peut insister pour s’assurer du respect des droits et besoins du proche, rappeler que la concomitance d’un autre problème de santé peut interférer dans la compréhension de la situation, etc.

Au-delà de cette réaction, développer une vision de ce à quoi des services de santé mentale optimaux pourraient ressembler permet de ne plus se placer seulement en réaction, mais en action, en partageant cette vision lors de tables de concertation. L’expertise et le point de vue des membres de l’entourage en santé mentale auprès d’aînés doivent être entendus : une personne sur sept au Québec a 65 ans ou plus. Les membres de l’entourage peuvent donc également devenir des partenaires.

Pour terminer, plus que jamais, la collaboration de l’entourage en tant qu’accompagnateur de son proche, mais aussi en tant que partenaire des services de santé, est essentielle

pour pallier les lacunes actuelles des services en santé mentale du système de santé. Mais elle est essentielle aussi depuis toujours : parce qu’on chemine mieux sur le chemin du rétablissement quand on est soutenu.

Proche en tout temps est un projet financé par L’Appui Mauricie et développé par Le Gyroscope en partenariat étroit avec Le PÉRISCOPE. Ces deux organismes œuvrent pour les familles et les proches des personnes vivant avec une problématique en santé mentale.

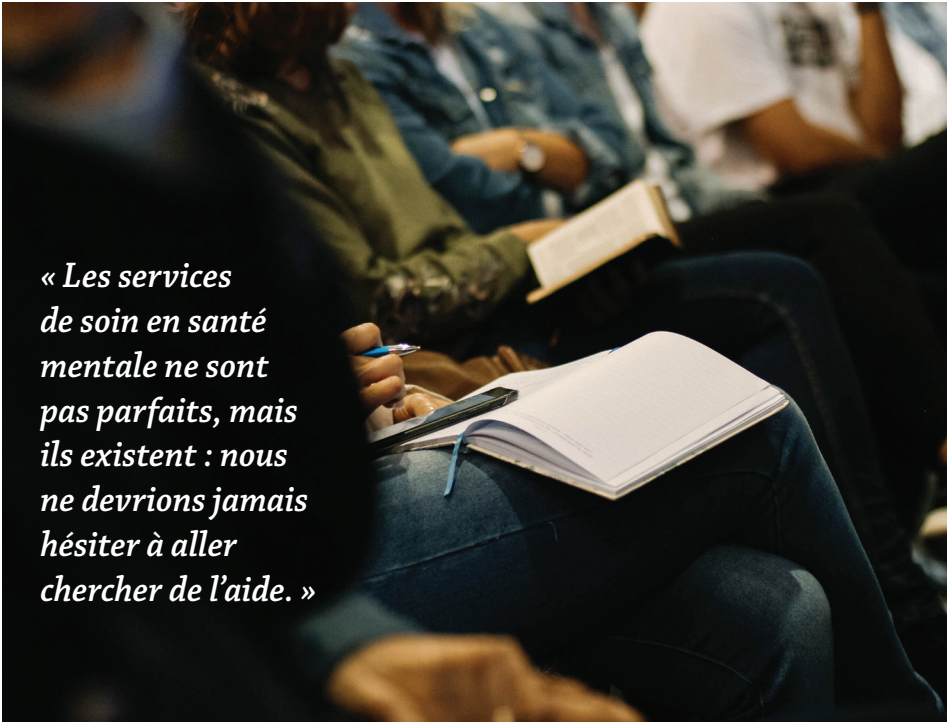
Pour information:
info@procheentouttemps.org

L’APPU
MAURICIE

POUR LES PROCHES AIDANTS D’AÎNÉS

Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



« Les services de soin en santé mentale ne sont pas parfaits, mais ils existent : nous ne devrions jamais hésiter à aller chercher de l’aide. »

PHOTO : SINGEEL/MEDIA

Je suis une femme... et j'ai été... le projet de nous... au moment où... pouvait s'arrêter... dans cette nouvelle... et j'ai été...

Je suis une femme... et j'ai été... le projet de nous... au moment où... pouvait s'arrêter... dans cette nouvelle... et j'ai été...

Le projet de nous... au moment où... pouvait s'arrêter... dans cette nouvelle... et j'ai été...

Le projet de nous... au moment où... pouvait s'arrêter... dans cette nouvelle... et j'ai été...

PARTAGER CE QUE NOUS SOMMES

MAtv.ca/partager

MA tv

L'ESPACE CITOYEN DE

VIDÉOTRON

Discussion autour d'un café avec une allumeuse d'étincelle

Dans le cadre de Sismic, le Pôle d'économie sociale de la Mauricie offre des ateliers d'idéation de projets aux étudiants du programme de Techniques en gestion et intervention en loisir (TGIL) du Collège Lafleche. Ce projet pilote est possible grâce à l'engagement d'une enseignante du programme, Marie-Mélie Pépin. Elle a assisté au lancement officiel de Sismic et ce fut pour elle, une révélation. « Je me suis dit : c'est ça que ça nous prend. Il faut vraiment faire quelque chose ensemble. » Elle a eu l'intuition que l'économie sociale apporterait une distinction au programme d'enseignement offert.

FRANCYN LAQUERRE

PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA MAURICIE

Marie-Mélie a le Collège Lafleche tatoué sur le cœur depuis longtemps. C'est avec fierté qu'elle en parle : « Notre slogan, c'est le Lafleche à vie. » Avant d'y être enseignante, elle y a été étudiante. Elle a ensuite poursuivi des études à l'Université du Québec à Trois-Rivières en loisir. Aucune surprise lorsqu'elle m'indique son choix de milieu de stage : à la vie étudiante du Collège Lafleche. Son engouement et sa passion pour le loisir sont tels qu'elle soumet une proposition en bonne et due forme au Collège pour démarrer un nouveau programme en loisir. « C'est important de créer de nouveaux projets. Améliorer les choses. C'est important, comme tous les domaines, d'innover, de s'adapter, de s'actualiser. Et ça passe par le développement. »

CONCRÈTEMENT QU'EST-CE QUE FAIT UN TECHNICIEN EN LOISIR ?

« C'est tellement large, on peut travailler dans plein de milieux : le municipal, le communautaire, l'événementiel, les milieux scolaires, la santé (autant privée que publique). Les gens ne comprennent pas ce qu'on est capable de faire. On se fait toujours dire qu'on est des « joueux de ballons ». Il faut faire connaître la profession. » Plus elle m'en parle et plus l'image du technicien m'apparaît tel un couteau suisse social. Marie-Mélie aime la métaphore. « En effet, on le qualifie d'agent de changement, d'agent de liaison, de développeur de talent. Le technicien est tellement en contact

avec des gens dans son milieu de vie. C'est une ressource-conseil, une référence. Il entend parler les gens et peut les aider à se rassembler, se structurer et leur donner de l'information pour faire avancer les projets. »

Y A-T-IL DES LIENS ENTRE LE LOISIR ET L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF ?

On le comprend, par son rôle, le technicien en loisir est un agent qui peut faciliter l'émergence de projets collectifs, mais le lien avec l'économie sociale se dessine encore davantage lorsque l'on parle de son mandat. « Notre but est d'améliorer la qualité de vie des gens. » Cet objectif reviendra à plusieurs reprises dans la conversation. L'importance également de répondre aux besoins de la communauté, de collaborer ensemble pour s'assurer que les services offerts sont adéquats. L'humain est à la base des interventions du technicien. Bref, le technicien intervient par le loisir, auprès de sa communauté.

« On constate qu'il y a plus de nos diplômés qui se partent en affaires. On entend parler qu'il y a plusieurs modèles économiques, mais pourtant, je ne me souviens pas en avoir entendu parler dans mes cours à l'université et au cégep. On ne parlait pas beaucoup d'entrepreneuriat tout court à l'époque. Pourtant, l'entrepreneuriat devrait faire partie intégrante de notre domaine. Minimalement, informer les étudiants de ce qu'est la réalité



Marie-Mélie Pépin, enseignante au programme Techniques de gestion et intervention en loisir au Collège Lafleche

et pourquoi l'économie sociale est importante dans leur travail et dans la société d'aujourd'hui. Il y a aussi un besoin de démystifier l'entrepreneuriat. Tu n'es pas obligé d'être tout seul quand tu te pars en affaires. »

Des entreprises ont d'ailleurs été créées par des finissants du programme. L'entreprise VégÉcolo est un bel exemple de services collés à la communauté. Ils offrent des produits locaux, un espace de garderie et ont également organisé

un événement où les clients pouvaient rencontrer directement les producteurs. Cette entreprise a été cofondée par une ancienne étudiante. Marie-Mélie me parle ensuite de la Ferme du Tarieu. Cette microbrasserie prône les partenariats dans la production de certains de leurs services. Pour terminer, Joey Hébert, un diplômé du programme, avait clairement un profil entrepreneur. Il a d'ailleurs passé à l'émission des Dragons pour son entreprise MOS Racks.

À un moment de l'entretien, nous sommes interrompues par une cliente du café qui a entendu des bribes de notre conversation et qui mentionne à Marie-Mélie à quel point son travail semble vraiment intéressant. En effet, son enthousiasme est contagieux. Pas de doute, cette enseignante engagée est la bougie d'allumage qui permet certainement à la jeunesse de se dépasser et de donner le meilleur de soi. ☺

TU AS UNE IDÉE OU UN PROJET ? TU AS ENTRE 18 ET 29 ANS ?

Le Pôle d'économie sociale te propose un parcours innovant au sein de l'incubateur Sismic. À travers des ateliers expérimentaux, tu auras l'opportunité de faire émerger et croître des projets porteurs d'une mission sociale. Tu bénéficieras d'un accompagnement, d'outils et de références pour explorer ton idée. Contacte Francyn Laquerre, agente au développement et responsable de Sismic-Mauricie, au 819-697-0983, poste 3 ou à sismic@esmauricie.ca.

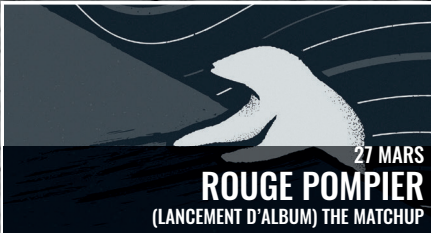
Le Pôle d'économie sociale de la Mauricie est une organisation entièrement vouée au développement de l'économie sociale. Il favorise la concertation entre les différents acteurs de son milieu et soutient la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Il participe ainsi à la vitalité et à la diversification économique du territoire.

SISMIC
Mauricie



Pôle d'économie sociale de la Mauricie

PROCHAINEMENT EN SPECTACLE AU SALON WABASSO DU TROU DU DIABLE





JUDITH MCMURRAY

PROGRAMMATION RÉGULIÈRE



À COUTEAUX TIRÉS

(V.O Knives Out) Comédie/drame/policier de Rian Johnston, États-Unis, 2019, 131 min. Avec Daniel Craig, Chris Evans, Ana de Armas et Toni Collette.

Plus récent long métrage du réalisateur Rian Johnston (Brick, Looper), mis en nomination pour l'Oscar du meilleur scénario original, À couteaux tirés est un amalgame entre comédie, film noir et film policier. Le film met en scène une famille un peu excentrique dont le patriarche (Christopher Plummer) est retrouvé mort dans sa chambre à la suite d'une soirée d'anniversaire. Un détective (Daniel Craig) est mystérieusement engagé pour enquêter sur le décès. Bien que l'intrigue semble à première vue tirée d'un film policier banal, détrompez-vous ! Johnston vous amène ailleurs. Ponctué d'une suite de péripéties toutes plus originales les unes que les autres, le long-métrage se distingue des autres films du même genre par une mise en scène d'une élégance fascinante et un rythme effréné qui garde le spectateur en haleine jusqu'à sa conclusion. Si l'on ajoute à cela une distribution regorgeant de talent, on obtient une recette gagnante.



LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH

(V.O Little Women) Drame/romance de Greta Gerwig, États-Unis, 2019, 135 min. Avec Saoirse Ronan, Emma Watson, Florence Pugh, Laura Dern et Timothée Chalamet.

Le célèbre roman américain de Louisa May Alcott, *Little Women*, a fait l'objet de nombreuses adaptations cinématographiques au fil du temps, mais celle de Gerwig (Lady Bird) est sans aucun doute la plus réussie. À la faveur d'allers-retours entre l'enfance des quatre sœurs, Joe, Meg, Amy et Beth, et leur vie une fois adultes, le film expose de façon cohérente la progression psychologique des protagonistes et témoigne de façon très juste de la réalité d'une cohabitation entre sœurs. Pour ce faire, Gerwig mise sur des comédiennes qui offrent toutes des performances convaincantes. Quelques-unes d'entre elles sont d'ailleurs nominées dans la catégorie meilleure actrice ou meilleure actrice de soutien en vue de la prochaine cérémonie des Oscars. Sur le plan technique, le long-métrage utilise la couleur et un montage en symétrie pour jouer sur les émotions et créer une corrélation entre l'image et le récit. Le spectateur est ainsi en mesure de ressentir aisément les douleurs et les joies des quatre héroïnes March.

DU 20 AU 27 FÉVRIER 2020

FILMS À L'AFFICHE LORS DES RENDEZ-VOUS DES CINÉMAS DU MONDE DE TROIS-RIVIÈRES



MONOS

(V.O Monos) Drame/aventure/thriller d'Alejandro Landes, Colombie, 2019, 102 min. Avec Sofia Buenaven-tura, Julián Giraldo et Karen Quintero.

Cette œuvre bouleversante met en vedette huit jeunes soldats ayant pour mission de surveiller une femme retenue en otage, ainsi qu'une vache. Les jeunes rebelles alternent entraînements rigoureux de jour et hédonisme juvénile le soir venu jusqu'à ce qu'un incident les amène graduellement à dissoudre leurs amitiés et à oublier leur mission. Alejandro Landes (Porfirio) propose avec Monos une puissante mise en scène qui, au fil d'un récit parfois tordu, parfois sensible explore la thématique controversée des enfants-soldats pour nous confronter à cette réalité préoccupante où l'innocence des adolescents est souvent plus forte que leur destin de combattant. La multiplication des plans rapprochés, une caméra très active, suggestive et même provocante et une bande sonore exploitant certains bruits pour susciter anticipation et surprise font du film une expérience viscérale captivante de la première à la dernière seconde. Soyez averti(e)s, ce long-métrage est à la fois magnifique et choquant.



TEL AVIV ON FIRE

(V.O Tel Aviv On Fire) Drame/comédie/romance de Sameh Zoabi, France/Israël, 2018, 100 min. Avec Kais Nashif, Lubna Azabal et Yaniv Biton.

Sameh Zoabi signe son troisième long-métrage de fiction avec Tel Aviv On fire. On y suit un homme sans grande ambition, Salam (Kais Nashif), qui se retrouve scénariste pour une quotidienne télévisuelle de style feuilleton. Ayant de la difficulté à trouver de l'inspiration, il se lie d'amitié avec un militaire. Celui-ci parviendra à l'aider dans son écriture, mais à quel prix ? Le réalisateur propose une exploitation originale de l'univers des soap operas pour ouvrir une fenêtre sur la vie au cœur du conflit israélo-palestinien. S'articulant sur un scénario efficace, le film conserve un bon rythme mais souffre d'un manque de vivacité. Une caméra convaincante permet à Zoabi de marquer sa réalisation au coin de la fluidité et l'efficacité et en rend le visionnement très agréable.





LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société

AFFICHEZ CES PAGES

La compréhension, c'est contagieux!

Suivez-nous sur
facebook

COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Faire rouler l'économie autrement



Notre modèle de consommation actuel repose sur un diktat plutôt simple : notre bien-être est lié à la croissance économique. Ainsi, l'économie ne devrait jamais cesser de croître. Pourtant, la machine business nécessite un combustible à petite échelle (les hydrocarbures) et, à grande échelle, les ressources naturelles qui, faut-il le rappeler, sont disponibles en quantité limitée. À la ligne d'arrivée : le profit d'une minorité et la destruction de la planète terre.

Le système économique actuel n'est pas infailible. À preuve, depuis le krach boursier de 1929, les crises s'enchaînent les unes derrière les autres. Dans ces périodes économiques mouvementées, des jardins de protestation fleurissent aux quatre coins du monde, mais tous finissent par se faner et par tomber dans l'oubli. Durant ce temps, l'économie linéaire poursuit sa route.

Face à cette crise annoncée, que pouvons-nous faire ? De nouveaux outils économiques sont d'ores et déjà à l'œuvre. Parmi eux, on compte l'économie circulaire, un modèle qui permet de faire rouler l'économie dans le respect des sociétés et de l'environnement. Petite présentation d'une approche économique qui, malgré son nom, ne tourne pas en rond.

« Rien ne se perd,
rien ne se crée, tout
se transforme »

- Antoine Lavoisier
(1789)

NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS EN QUELQUES CHIFFRES

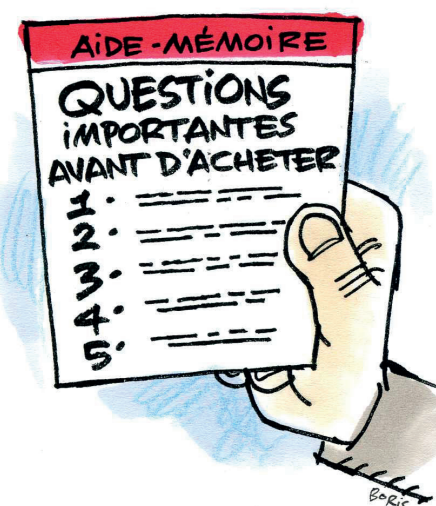
Chaque Canadien produit en moyenne **400 kg** de déchets par année.

Avec seulement **0,5 %** de la population mondiale, le Canada produit **2 %** des déchets générés dans le monde.

Les 2000 sites d'enfouissement du Canada génèrent **20 % des GES** associés aux émissions de méthane au Canada, un gaz **25 fois plus nocif que le CO₂** pour le réchauffement climatique.

POUR AGIR AUTREMENT

1. S'informer de l'empreinte écologique d'un produit, de sa fabrication à sa mise en marché ;
2. S'assurer que le produit acheté pourra être réparé ou ses composantes facilement recyclées ;
3. Encourager les entreprises de services et de biens qui misent d'abord sur le recyclage de produits ;
4. Emprunter ou louer un bien au lieu de l'acheter si son utilisation sera restreinte et limitée dans le temps.



PETITE LEÇON D'ÉCONOMIE

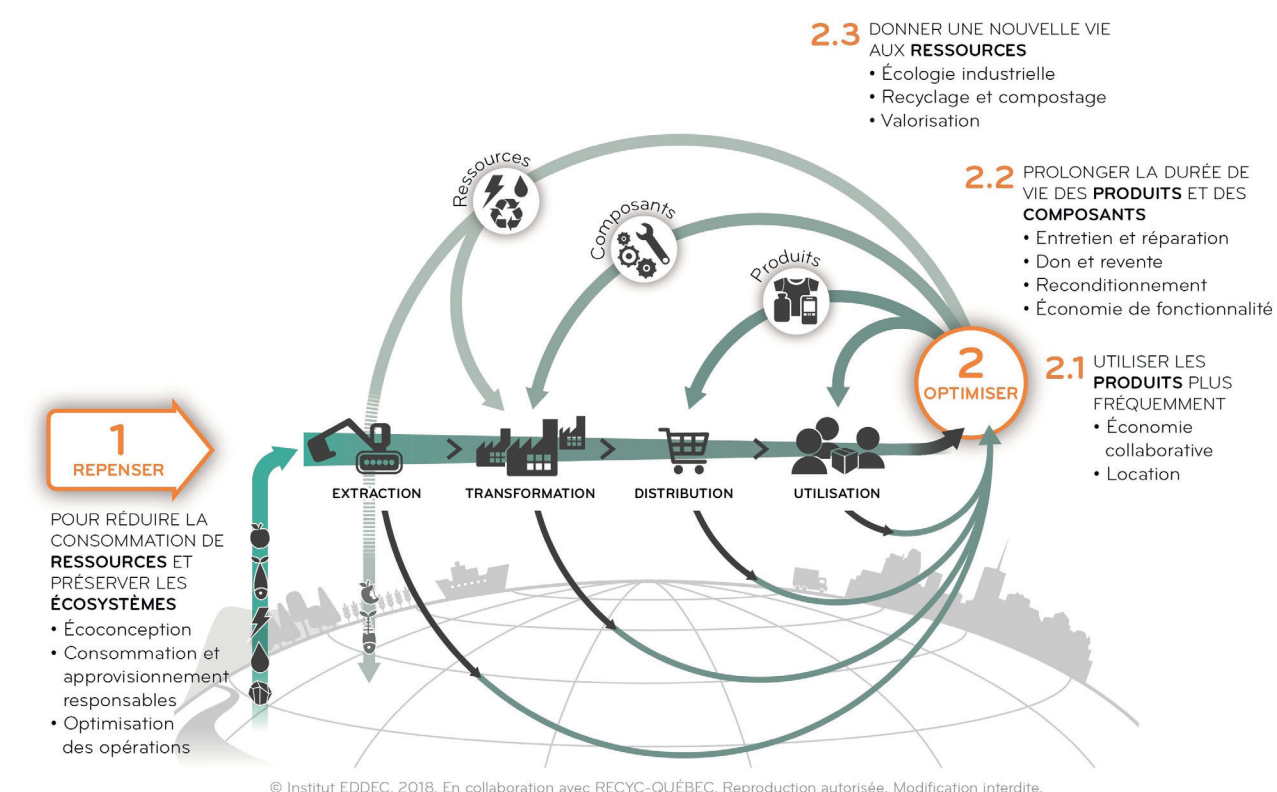
L'économie que nous connaissons est dite linéaire, c'est-à-dire qu'elle répond à la logique suivante : extraction des ressources transformation consommation dépotir. Une logique qui produit un peu plus de 2 milliards de tonnes de déchets chaque année. Force est d'admettre qu'à l'heure où la planète terre est fiévreuse, il semble que l'économie linéaire l'enrhume plus qu'elle ne la guérie. Mais comment passer du jetable au durable ?

L'économie circulaire propose des solutions afin de tenir compte du facteur écologique dans son modèle de production et de consommation. En tant que système, voire en tant que modèle de société, l'économie circulaire, plus populaire en Europe et en Asie, en est ici à ses premiers balbutiements. Inspirée du concept d'écosystème, l'économie circulaire propose un mode

de production qui permet de réduire le gaspillage de ressources en les optimisant.

Inscrite dans une perspective de développement durable, l'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui cherche à diminuer l'impact environnemental d'un produit, de sa conception à sa fin de vie, tout en augmentant le bien-être des individus et en limitant le gaspillage des ressources. En d'autres mots, l'objectif de l'économie circulaire est de faire mieux avec moins tout en allongeant le cycle de vie d'un produit. À l'heure où les réseaux sociaux facilitent l'échange et la communication, il est dorénavant plus facile de recycler, d'échanger, de réutiliser, voire même de revendre un produit lui évitant ainsi d'être jeté à la poubelle.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale est déjà bien ancrée sur le territoire québécois. Son objectif premier est la rentabilité sociale plutôt que les profits financiers. Elle œuvre pour le bien-être de chacun et de tous plutôt que pour le portefeuille d'une minorité. Au Québec, **11 200 entreprises** s'investissent dans l'économie sociale, employant plus de **220 000 personnes**.

Bien que l'économie circulaire et l'économie sociale soient deux modèles distincts, les deux ne sont pas antinomiques, mais plutôt complémentaires, chacun représentant un versant d'une approche durable de l'économie.

Pour mieux comprendre et découvrir les entreprises d'économie sociale en Mauricie, visitez sans tarder le site internet du Pôle d'économie sociale de la Mauricie au www.economiesocialemauricie.ca



Consulter nos « Grands enjeux » en visitant la section « Publications » de notre site Internet

www.cs3r.org

Vous appréciez ce point de vue
DIFFÉRENT?

Aidez-nous à
CHANGER LE MONDE

Devenez membre!
www.cs3r.org - 819 373-2598

VERS UN GÉNOCIDE CULTUREL ? La politique de la Chine vis-à-vis des Ouïghours

La répression des Ouïghours, peuple à majorité musulmane vivant dans la province chinoise du Xinjiang, ne connaît plus de limites. Des documents obtenus l'automne dernier par le consortium des journalistes d'investigations (ICIJ) dévoilent une dystopie digne d'un roman de George Orwell. À ce jour, plus d'un million de Ouïghours seraient emprisonnés contre leur gré dans une centaine de « camps de rééducation » chinois. Ces camps serviraient en grande partie au gouvernement de Xi Jinping à opérer auprès des Ouïghours une transformation idéologique à l'aide d'un isolement total et d'une vidéosurveillance accrue.

DAVID LAPRADE, COLLABORATION SPÉCIALE

PETIT HISTORIQUE

- 2009 : Confrontation interethnique dans la ville d'Urumqi
- 2014 : Déclaration du président contre l'extrémisme religieux
- 2015 : Début des classes de « rééducation »
- 2017 : Interdiction des signes religieux
- 2018 : Internement de 1,8 million de Ouïghours
- 2020 : Construction d'une dizaine de nouveaux « camps de rééducation »

DES REPROCHES INSENSÉS

Les Ouïghours qui constituent une minorité musulmane en Chine, mais qui constituent une majorité des citoyens dans la province du Xinjiang, ont depuis plusieurs années des visées indépendantistes. À la suite de troubles survenus en 2009, de nombreuses mesures ont été prises par Pékin pour s'assurer le contrôle à long terme de cette province, dont une vidéosurveillance accrue et l'interdiction du port de signes religieux. Prétextant

vouloir diminuer le terrorisme, le gouvernement chinois tente en fait d'uniformiser la culture du pays en empêchant la minorité ouïghoure de pratiquer une religion et de parler un dialecte étrangers à la norme, ce qui se rapproche dangereusement d'un ethnocide, plus communément appelé « génocide culturel ».

UNE SURVEILLANCE ACCRUE

Depuis quelques années, la liste des moyens de contrôle utilisés contre la minorité musulmane par

le gouvernement chinois ne cesse de s'allonger. Suite à un message les enjoignant à télécharger un logiciel verrouillant l'accès à certains sites, nombreux sont les Ouïghours vivant en Chine ayant perdus l'accès à Facebook et à Youtube. Plusieurs ressortissants d'origine ouïghoure affirment depuis avoir de la difficulté à communiquer avec leurs proches demeurés là-bas.

Comme tous les autres habitants de l'Empire du Milieu, les Ouïghours sont surveillés par reconnaissance faciale et géolocalisation depuis l'instauration au pays d'un système de « crédit social », un dispositif permettant entre autres au gouvernement de récompenser ou de

pénaliser ses citoyens selon un système de points. Ainsi, le moindre comportement jugé inapproprié par les autorités comme le port

« *L'ethnocide est la destruction de la culture et de la civilisation d'un groupe ethnique* » - *Universalis*

d'un signe religieux est dorénavant passible de lourdes pénalités pouvant aller jusqu'à l'internement et le travail forcé. Désirant aller encore plus loin, le gouvernement

chinois songerait maintenant à fichier génétiquement l'ensemble de la population.

SOUS LE COUVERT DE LA RÉÉDUCATION

Le souhait du gouvernement chinois de « rééduquer » les Ouïghours et les conditions de détention de ceux-ci sont dénoncés par bon nombre de ressortissants ouïghours à travers le monde. Nombreux sont ceux qui s'insurgent, avec raison, contre les sévices dont est victime la minorité musulmane internée ou non dans les camps de rééducation chinois. Ne reste plus maintenant aux gouvernements qu'à agir. Maintenant et rapidement. 📢

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG
WWW.IN-TERRE-ACTIF.COM



La Chine du président chinois Xi Jinping, mène depuis plusieurs années une féroce politique de répression envers les Ouïghours, une population musulmane vivant dans la province chinoise du Xinjiang.

**DOCUMENTS
CONFIDENTIELS ?**

**GROUPE
rcm**

COLLECTE, TRI
ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe.

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com

103.1

YANICK ET BILLIE-LOU
LE RÉVEILLE-MATIN
LUNDI AU VENDREDI - 6h00

Trois-Rivières donne la parole aux jeunes!

La Ville de Trois-Rivières commence bien l'année en voulant améliorer ses services tout en considérant les besoins et les intérêts des jeunes grâce à une première Politique jeunesse.

ZOÉ-FLORENCE JULIEN

L'équipe de la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières a le mandat de coordonner les consultations terrain en sondant les personnes de 12 à 35 ans qui habitent à Trois-Rivières pour connaître leurs opinions et observations sur divers aspects de leur ville. Un comité formé de plusieurs organisations trifluviennes directement impliquées auprès des jeunes, dont le Comité de Solidarité/Trois-Rivières via le projet Citoyen.ne.s du monde et de chez nous, contribue également à la consultation afin de la rendre plus accessible.

Jusqu'à la fin février, différents commerces et organismes fréquentés par la population visée seront visités afin d'interroger les jeunes sur leur perception de thèmes variés tels que l'art, la culture, l'environnement, le sport, la

démocratie, etc. En se déplaçant vers les personnes visées, les intervenantes de la Démarche des Premiers quartiers ainsi que les organismes partenaires s'assurent de rejoindre un maximum de personnes ayant des intérêts différents et de présenter à la Ville des résultats inclusifs envers tous les 12-35 ans de Trois-Rivières.

Avec les résultats du sondage, la Ville de Trois-Rivières souhaite mettre en place une politique jeunesse et un plan d'action avec des mesures pour respecter les attentes et les valeurs des jeunes dans ses décisions futures.

Si vous souhaitez également prendre part à cette consultation, elle est présentement disponible en version courte et en version longue sur le site Internet de la Ville de Trois-Rivières : <https://fr.surveymonkey.com/r/3B52VNQ>.

CONSULTATION JEUNESSE

J'influence ma ville!

Donne ton opinion au v3r.net!

PHOTO : VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

trois-rivières

Le projet Citoyen.ne.s du monde et de chez nous est une réalisation du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Il est rendu possible grâce à la contribution de Service jeunesse Canada.

Faites-vous entendre!

COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

Financé par le Gouvernement du Canada par le programme Service jeunesse Canada

AGIR

C'EST CHOISIR LE MONDE

WWW.CS3R.ORG

COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 13

Vous êtes sous écoute!



Le monde du numérique est sans fin. Téléphones intelligents, appareils connectés, réseaux sociaux, assistants vocaux branchés, géolocalisation, systèmes de navigation, domicile wifi, l'univers des objets et services web se répand à vitesse grand V. Il occupe, parfois à notre insu, nos espaces de vie, publique comme privée. On le retrouve au cœur de nos systèmes de santé et d'éducation, au niveau de la sécurité publique et personnelle, dans le domaine de la culture, dans le monde du travail mais aussi du loisir, dans la rue, sur nos parcours de jogging. Dans nos cuisines, au bureau comme à l'usine et pour certains, dans la chambre à coucher, le wifi est là, tout près. Tantôt pour le meilleur, tantôt pour le pire! Et pour qui, le meilleur? Et pour qui, le pire? C'est ce qu'explo- re, humblement, le présent dossier.



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

90 % des Canadiens préoccupés

JEAN-CLAUDE LANDRY

« Nous prenons la confidentialité de nos clients très au sérieux et nous revoyons continuellement nos pratiques et nos procédures », affirmait un porte-parole d'Amazon après qu'on eut révélé dans la presse spécialisée que des milliers d'employés avaient pour tâche d'écouter et de transcrire une partie des requêtes adressées à Alexa, l'assistant vocal que propose l'entreprise « Une écoute afin d'améliorer le fonctionnement de l'appareil », soutenait le géant de la vente en ligne.

Apparemment, les assistants vocaux ne nous écoutent que lorsqu'on les y autorise, et nos conversations ne sont pas monitorées ni conservées sur quelque serveur que ce soit. C'est ce qu'on nous dit!

Or, une enquête menée par la rédaction du site belge d'information VRT révélait en juillet dernier que des conversations privées, dans la chambre à coucher, entre parents et enfants, ainsi que des conversations professionnelles comprenant des informations sensibles avaient été écoutées par du personnel au service de Google. Réponse de l'entreprise, semblable à celle d'Amazon : un souci d'amélioration continue de son système d'intelligence artificielle.

L'internet des objets se déploie à vitesse grand V. Après les téléphones intelligents, les montres connectées et les assistants vocaux branchés, voilà qu'apparaît une panoplie d'autres applications qu'on peut parfois considérer inoffensives (bouteilles d'eau, appareils ménagers, matelas intelligents,

assiettes, tasses, extracteurs de jus Bluetooth), mais aussi d'autres un peu plus préoccupantes (caméra de surveillance résidentielle avec reconnaissance faciale, GPS d'intérieur, etc.).

Ce déploiement suscite une certaine inquiétude. Les résultats d'une enquête réalisée en 2017 à la demande du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada sont éloquentes : 90 % des Canadiens se disaient alors préoccupés – dont 46 % fortement – par les risques de perte de contrôle sur leur vie privée. Le Commissaire concluait de cette enquête que les Canadiens « ne se sentent pas protégés par une loi qui n'a pas de mordant et des organisations qui peuvent choisir de suivre ou non les recommandations ».

Si, selon cette enquête, peu de gens souhaitent revenir à l'ère prénumérique, personne « n'a accepté de renoncer à sa vie privée en se fondant sur des politiques de confidentialité de 50 pages rédigées dans un jargon juridique que la plupart des avocats ne comprennent pas ». Le Commissaire a plusieurs fois interpellé les autorités gouvernementales afin que des dispositions légales soient prises pour, dit-il, « rétablir la confiance [des citoyens] dans la technologie et la percevoir comme un outil qui sert leurs intérêts, et non pas comme une menace à leurs droits ».

Au sein de la communauté internationale, les pays européens donnent l'exemple en matière de protection de la vie privée. Avec l'instauration en mai 2018 du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Europe dispose

actuellement d'une réglementation des plus strictes. En vertu de ce nouveau règlement, les citoyens européens peuvent, entre autres mesures, avoir accès à toutes les données recueillies à leur sujet par une plateforme, un commerçant ou un fournisseur d'accès Internet. Les entreprises qui recueillent ces informations personnelles doivent en préciser la teneur et obtenir une autorisation explicite de l'utilisateur.

Et gare aux entreprises prises en défaut ! Les pénalités sont salées : jusqu'à 30 millions de dollars ou 4 % du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise pour les infractions les plus graves. Ainsi, à la suite de l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement, une récente décision a coûté 600 000 \$ à l'entreprise fautive.

Parions que si un tel souci de la vie privée venait à inspirer le gouvernement fédéral, le Commissaire à la vie privée du Canada n'y verrait pas d'objection. 📧

90 % des Canadiens se disaient alors préoccupés – dont 46 % fortement – par les risques de perte de contrôle sur leur vie privée.

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

LA PROTECTION JURIDIQUE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :

Un exercice complexe

AGATHE GENTILI

Les réseaux sociaux, et le numérique en général, ont changé considérablement la notion de vie privée. La part croissante des objets connectés dans notre vie quotidienne fait circuler un nombre incalculable de données personnelles et d'informations sur les habitudes des consommateurs. Selon Option consommateur, chaque seconde 127 objets connectés sont branchés à internet dans le monde. Le contrôle de la collecte et de la communication à des tiers de ces renseignements est donc primordial. La sécurité des objets connectés est malheureusement souvent déficiente. La commission d'accès à l'information du Québec dénonçait en 2017 la collecte « massive » des renseignements personnels faites par les fabricants souvent à l'insu des consommateurs.

DE NOMBREUSES ENTREPRISES PRIVÉES

Les entreprises collectent les données personnelles et les stockent; elles ont donc la responsabilité d'assurer leur protection. Toutefois, ces dernières années, leur capacité à le faire a montré ses limites : en 2017, une fuite a eu lieu dans les données de crédit détenues par Equifax; en 2018, la firme Cambridge Analytica avait détourné les données des profils Facebook en leur demandant de compléter un test de personnalité en ligne; en 2019 la fuite de données chez Desjardins avait créé un nouveau scandale. Confier la protection des renseignements personnels au secteur privé peut constituer un risque.

La sécurité des objets connectés est malheureusement souvent déficiente. La commission d'accès à l'information du Québec dénonçait en 2017 la collecte « massive » des renseignements personnels faites par les fabricants souvent à l'insu des consommateurs.

UN ENCADREMENT JURIDIQUE NÉCESSAIRE

Le vol d'identité est une fraude et donc un crime au sens du droit canadien. Le centre antifraude recense les plaintes au Canada et diffuse de l'information sur les activités frauduleuses. La loi sur le secteur privé du Québec encadre la collecte des renseignements personnels par les entreprises privées. Elle définit par ailleurs un renseignement personnel comme une information concernant une personne physique et permettant de l'identifier (article 2). La protection des données personnelles se retrouve également dans d'autres textes de lois, notamment le Code civil du Québec qui affirme le droit au respect de la vie privée et la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics qui protège les renseignements personnels détenus par les organismes gouvernementaux. Malgré ces normes légales, la responsabilité de protéger ses données

personnelles pèse d'abord sur le particulier. Il faut être vigilant sur l'utilisation de ses divers comptes et profils, contacter les agences de protection d'identité en cas d'activité douteuse et demander la fermeture des comptes ou le blocage des paiements frauduleux. Il faut contester les décisions des organismes, les infractions ou les jugements un par un. Pour obtenir une compensation monétaire suite au préjudice subi, il est important de bâtir un dossier car le fardeau de la preuve incombe au demandeur dans ce type de litige : il faut démontrer que l'on a agi.

UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE UNIQUE

Le ministre délégué à la transformation numérique gouvernementale, M. Eric Caire, promettait fin 2019 la création d'une identité numérique pour tous les Québécois d'ici 2021. Sorte de guichet unique, cette identité permettra à chaque citoyen d'accéder aux services administratifs directement à partir de son téléphone intelligent (services de santé, impôts, permis de conduire). L'objectif, en plus de faciliter l'accès aux usagers, est d'arrêter la multiplication des bases de données de renseignements personnels et ainsi de limiter les risques de fraude. Cette identité numérique devra être particulièrement protégée car les informations personnelles détenues (numéro d'assurance sociale, données de santé) ne peuvent pas se changer aussi facilement qu'un mot de passe. 📧

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Le jeu qui vous transforme en client !

Pokémon Go est un jeu sur téléphone portable ayant connu un immense succès populaire et dont l'objectif est relativement simple : les joueurs déambulent dans les rues à la recherche de divers Pokémon, des petites créatures dotées de pouvoirs, qui apparaissent sur leur écran grâce un procédé de réalité augmenté.

Mais ce que l'on ne savait pas, c'est qu'en poussant les joueurs à travers ville et campagne à la recherche de ces Pokémon, le jeu guidait également leur pas vers des espaces bien réels, comme des boutiques et des cafés, qui bénéficiaient de cet afflux de joueurs. L'opérateur du jeu, qui n'est autre qu'une filiale de Google, avait ainsi rapidement passé des accords avec des enseignes telles que McDonald's et Starbucks pour s'assurer de la présence de Pokémon à proximité de leur commerce. Et les naïfs joueurs, par les Pokémon alléchés, de tomber joyeusement dans leurs nombreux filets...

- Shoshana Zuboff, Le Monde diplomatique, janvier 2019





En novembre dernier, à la suite d’une consultation d’experts sur les impacts de l’intelligence artificielle (IA), l’Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO) a souligné l’importance de bien préparer les enseignants et les enseignantes du monde aux réalités technologiques du XXI^e siècle. Depuis 2015, l’Organisation déploie diverses stratégies afin de permettre aux gouvernements mondiaux de doter leurs systèmes d’éducation des compétences technologiques nécessaires pour répondre aux besoins des élèves. Selon l’UNESCO, les technologies de l’information et de la communication (TIC) auraient « le pouvoir de compléter, d’enrichir et de transformer positivement l’éducation. »

LAURA LAFRANCE

Le Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) du Québec se positionne de manière similaire sur le sujet. Que l’on pense à son programme de formation à l’enseignement qui met l’accent sur l’importance d’intégrer les TIC dans l’exercice de la profession enseignante ou encore à sa promotion du RÉCIT (Réseau axé sur le développement des compétences des élèves par l’intégration des TIC), il paraît clair que le MEES cherche à pousser l’intégration des technologies dans ses établissements. Toutefois, peu de données nous permettent de comprendre l’impact de cette implémentation; la dernière étude réalisée par le gouvernement canadien

sur les TIC dans les écoles du pays date de 2004. Or, de nombreuses avancées technologies s’étant produites au cours des quinze dernières années, ces données pourraient être considérées comme désuètes.

L’IMPACT DES TIC ET LA CYBER-DÉPENDANCE DES ÉLÈVES

Bien que les gouvernements mondiaux et provinciaux insistent sur l’inclusion des TIC, quels sont les impacts réels de ces outils technologiques sur la santé et sur la vie des élèves québécois? Peu de spécialistes réussissent à répondre clairement à cette question. Dans sa conférence Le désastre de l’école numérique : plaider pour une école sans écrans ainsi que dans le livre du même nom qu’il a co-écrit

avec Karine Mauvilly, historienne et juriste de formation, l’ingénieur centralien et essayiste Philippe Bihouix remet en question l’utilisation des divers appareils technologiques dans le milieu de l’éducation. En effet, ce dernier mentionne que, considérant que les effets des objets connectés à l’Internet sur le cerveau des enfants et des adolescent.e.s ne sont pas encore très bien connus, il paraît insensé d’intégrer de façon si abondante les technologies dans les écoles.

Bien qu’il soit vrai que ce ne sont pas toutes les écoles qui sont dotées d’appareils électroniques dans leurs classes, il demeure apparent que celles qui en sont équipées les utilisent quotidiennement. Dans

un rapport publié en 2019 par l’Académie nationale de médecine de la France, on mentionne que « sur le plan strictement médical, les effets négatifs d’une mauvaise utilisation des écrans concernent tous les âges, mais sont évidemment plus délétères pour l’enfant et l’adolescent. » L’Académie mentionne également qu’un usage abusif des écrans sur les enfants de tous âges pourrait causer divers problèmes développementaux et pourrait aller jusqu’au déclenchement d’une cyberdépendance. De plus, les coûts liés à l’achat et à l’entretien de ces appareils pourraient mettre certaines familles, se trouvant en situation de précarité financière, dans l’embarras; que l’on pense aux frais à débours

par les parents pour que leurs enfants puissent utiliser des iPads ou des logiciels particuliers pour compléter les travaux scolaires à la maison, il demeure clair que les appareils technologiques ne sont pas accessibles pour tous et toutes. Chose certaine, il serait du devoir des institutions d’enseignement de s’armer de vigilance lorsqu’il est question d’intégrer les appareils technologiques dans les classes et de le faire d’une façon qui se veut inclusive afin de bien répondre aux besoins des élèves et de leur famille. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Êtes-vous le produit ?

Serge a aidé ses parents à programmer la cafetière « connectée » qu’on leur a offerte. Le lendemain, alors qu’il consultait un site d’information, une publicité de café apparaît à l’écran de son portable. Amélie s’est procuré une boîte de mini-menthes TIC TAC à la pharmacie de son quartier. Dans les jours suivants, elle navigue sur le Web et voilà qu’elle est inopinément invitée à faire l’essai des New Frosty Mints du fabricant de la célèbre petite dragée. Perplexes, nos deux internautes s’interrogent : est-ce qu’on les épie à distance ?

JEAN-CLAUDE LANDRY

Cette interrogation légitime est devenue un enjeu de société. Devenons-nous progressivement les « instruments » des GAFA de ce monde (Google, Amazon, Facebook et Apple) ? C’est ce que soutient Shoshana Zuboff dans le livre *The age of surveillance capitalism*, publié aux États-Unis en janvier 2019.

L’auteur, professeure émérite à la Harvard Business School, y affirme que « les capitalistes de surveillance » veulent tout savoir sur nous. Ils y parviennent en recueillant de façon intrusive des informations révélant les aspects les plus intimes de notre quotidien, entre autres via l’enregistrement de nos conversations personnelles, de nos déplacements, la compilation des paramètres et résultats de nos séances d’entraînement, les données recueillies par l’entremise

de nos appareils ménagers. Pour madame Zuboff, l’industrie numérique doit sa prospérité exceptionnelle à l’extraction des données personnelles des utilisateurs de services ou d’appareils en ligne. Ces données contribuent à définir des prédictions de comportement, lesquelles sont proposées à l’industrie du marketing.

La vogue des assistants vocaux, ces sympathiques appareils « branchés » conçus, dit-on, pour nous « faciliter la vie », s’inscrit dans cette tendance. Le « monitoring » – parfois même non autorisé – des conversations personnelles facilite la collecte d’une foule d’informations personnelles. En fait, nos paroles, nos faits et gestes valent de l’or.

Faire usage des appareils et services « connectés », c’est donc accepter, par défaut, de se dévoiler. Montres et téléphones intelligents, assistants

vocaux, réseaux sociaux, services de géolocalisation, GPS, la panoplie des modes de collecte des données personnelles ne cesse de s’accroître.

Montres et téléphones intelligents, assistants vocaux, réseaux sociaux, services de géolocalisation, GPS, la panoplie des modes de collecte des données personnelles ne cesse de s’accroître.

En principe, toute collecte doit être autorisée par la personne utilisatrice, comme le mentionnent les conditions générales d’utilisation de tout appareil ou service. À preuve, cette petite case qu’il faut cocher et

qu’on retrouve souvent au bas d’un long, très long texte déroulant que, il faut le reconnaître, peu de gens s’astreignent à lire.

Faut-il s’inquiéter de cette situation ? Oui et non. Certaines personnes redoutent une telle intrusion dans leur vie privée. D’autres, affirmant « n’avoir rien à cacher », considèrent que les services rendus l’emportent amplement sur les inconvénients.

Il demeure qu’on s’interroge de plus en plus sur les pratiques de « monitoring » des GAFA. Tout ce qu’on recueille fait-il l’objet d’une autorisation préalable ? La réponse de l’industrie à cette question est plutôt ambiguë. En 2015, le site spécialisé Privacy News Online publiait que Google écoutait des conversations sans y avoir été préalablement autorisé, ce que le géant du Web a reconnu, en justifiant

cette pratique par un souci d’amélioration continue de son système d’intelligence artificielle.

En janvier 2018, on pouvait lire sur le blog Urbania qu’Amazon avait « déposé un brevet qui permettrait [à son assistant vocal Alexa] d’identifier les personnes dans une pièce et de capter des bouts de phrases comme “j’aime le ski” pour ensuite leur offrir de la publicité ciblée ».

L’intention d’Amazon a non seulement le mérite d’être claire et d’exprimer clairement une nouvelle réalité économique : Serge et Amélie ont maintenant une valeur marchande. Selon un slogan circulant sur le Web, « si le produit est gratuit, c’est que vous êtes le produit ». 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



Permettre une plus grande visibilité à nos artistes

L'équipe de Culture Mauricie, animée par son directeur général Éric Lord et Marili Boucher, directrice du développement numérique a pris l'initiative d'une démarche visant à rejoindre, via le web, des publics-cibles pour le bénéfice du milieu culturel régional.

CRÉDITS : DOMINIC BÉRUBÉ

Rejoindre le public sans s'endetter ou concéder tous ses droits à une agence et un producteur constitue un défi de taille pour les artistes de la scène musicale. Plus souvent qu'autrement, la tâche de se faire découvrir est confié à des intermédiaires qui auront pour mission d'offrir une visibilité optimale à l'artiste et à son œuvre. « Améliorer sa découvrabilité » disent les gens du métier. Mais qu'en est-il à l'ère du numérique?

ALEX DORVAL

En recourant à Spotify et autres diffuseurs de contenu audio numérique, l'auteur-compositeur-interprète a-t-il réellement plus de chance de rejoindre son public ? « On n'a jamais autant consommé de musique » constate l'artiste mauricien Simon Laganière. Ce dernier avoue candidement ne pas trop savoir quoi penser à propos des plateformes d'écoute en continu (Spotify, Deezer, Youtube, etc). Perçu par le musicien comme un « mal nécessaire », il croit que les artistes n'ont pas le choix de « donner » leurs œuvres s'ils veulent se faire connaître. Mais l'optimisation de la « découvrabilité » permet-elle réellement aux artistes de mieux gagner leur vie ? Le chanteur ajoute que « être connu c'est bien mais il faut trouver des moyens pour vivre de sa musique et se retrouver sur des listes d'écoute payantes ».

Pour Louis-Philippe Cantin, auteur-compositeur et membre du groupe trifluvien Perséide, la réticence envers Spotify tient surtout au fait que tous les groupes francophones du Québec sont référés sous le genre « musique québécoise ». « Le diffuseur Bandcamp nous a

souri davantage car ils nous réfèrent à ses usagers par rapport aux styles auxquels nous nous identifions. Ce qui nous a permis de vendre des vinyles et albums en Corée par exemple ». On constate donc un certain scepticisme chez les artistes quant à l'argumentaire voulant que, exception faite de la musique anglophone, Spotify permette l'accès à un auditoire plus vaste.

LES INTERMÉDIAIRES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE:

Le modèle économique de la diffusion musicale à l'ère du numérique se transforme et par le fait même les artistes, agences, producteurs et diffuseurs doivent revoir leur façon de faire. Le développement des plateformes d'écoute en continu et l'arrivée de fournisseurs de connexion a bousculé les stratégies de mise en marché traditionnelles et ultimement la façon dont chaque intermédiaire y trouve son compte financièrement.

Le mode de rémunération des artistes par la plateforme Spotify a été vivement critiqué dans les derniers mois comme en témoigne

la sortie de Pierre Lapointe lors du dernier Gala de l'Adisq. Si Spotify offre à l'artiste d'accéder à un auditoire plus vaste cela ne se traduit pas nécessairement par de meilleurs revenus pour celui-ci en raison du mode de rémunération proposée par la plateforme.

UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE RÉGIONALE EN CHANTIER :

L'équipe de Culture Mauricie planche actuellement sur un projet visant la mutualisation de données sur le marché culturel de la région et sur l'analyse du comportement des consommateurs, mauriciens et autres. Ce projet ambitieux nommé DATA 04-17, se fait en collaboration étroite avec 15 organismes culturels de la région dont le Festivoix, Danse Encore, Culture Trois-Rivières, Culture Shawinigan, le Musée Pop, ainsi que les services de billetterie. Le directeur général Éric Lord se fait rassurant, « c'est un projet qui a requis un travail d'anonymisation des données ».

Une fois cette banque de données complétée, l'organisme sera en mesure de positionner l'offre culturelle régionale auprès de publics-cibles. Pour ce faire on fera appel à une plateforme numérique proposant un calendrier complet des activités annuelles ainsi qu'à un blogue. « En analysant les tendances, on pourra mettre de l'avant du contenu qui rejoindra à coup sûr les clientèles recherchées » précise M. Lord

Questionné sur les enjeux de rémunération des artistes à l'ère des plateformes d'écoute en continu, le directeur de Culture Mauricie croit que « tous les modèles existent d'emblée, ils ne sont pas bons ou mauvais, il faut essayer de

comprendre comment ils fonctionnent plutôt que d'en avoir peur ». Il revient donc à chaque artiste d'acquiescer une meilleure connaissance et de s'entourer d'une équipe de mise en marché compétente et en qui il/elle a confiance.

D'ailleurs précise, Marili Boucher, directrice au développement numérique chez Culture Mauricie « des formations sont offertes aux artistes en lien avec leurs droits et le positionnement numérique, il suffit de nous contacter ».

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Le lit qui interprète votre sommeil

Avec Sleep Number 360 « lorsque vous vous endormez, le lit se met au travail » ... Pendant que vous dormez, le lit réagit à vos mouvements [...] atténuant les points de pression... Combinaison parfaite pour les gens qui dorment dans plusieurs positions. Ce lit intelligent se connecte à votre téléphone et [...] peut agir lorsque quelqu'un ronfle et ajuster le lit [...], ce qui atténue le ronflement. Le Sleep Number 360 suit le moment où vous êtes au stade de sommeil le plus léger pour vous réveiller en fonction de l'heure souhaitée.

<https://www.slumbersearch.com/sleep-number-360-smart-bed-review>



LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 17



La bouteille qui vous dit quand boire ?



Connectée à votre mobile via Bluetooth, la bouteille munie d'un capteur envoie des informations sur votre consommation à l'application que vous aurez précédemment téléchargée. En entrant votre poids, votre taille et votre âge, l'application est en mesure de calculer combien de liquide votre corps aura besoin durant votre journée. Elle vous indiquera également la température de votre boisson et la géolocalisation de votre bouteille.

<https://www.francoischarron.com/une-bouteille-connectee-pour-de-saines-habitudes-de-vie/-/z75BKvrEg0/>

Mot à mot : *partager*

Depuis l'émergence des réseaux sociaux, on partage beaucoup, mais le plus souvent à tort et à travers : « partagez-nous vos photos », « je vous partagerai son expérience », « elle m'a partagé son projet »...

MIREILLE PILOTTO

Ces formulations aberrantes du verbe partager constituent un irritant récurrent. Qu'est-ce qui cloche ? L'usage incorrect des pronoms personnels compléments et le sens pas tout à fait exact attribué à ce verbe.

En français, il est incongru de partager quelqu'un quelque chose. Une préposition est nécessaire pour introduire le pronom complément d'objet indirect. Ainsi, on peut partager quelque chose avec quelqu'un, entre ou parmi des personnes, ou en un nombre de parts. À la forme pronominale, on peut aussi se partager quelque chose. Mais dans tous ces cas-là, l'idée véhiculée est celle d'une répartition et non celle d'une diffusion : on partage une tarte, une responsabilité, un

héritage ou même une connexion Internet.

Justement, en raison de l'implantation de l'informatique dans la vie courante, le verbe partager a acquis une nouvelle acception : appliqué à du contenu numérique, il signifie rendre disponible pour d'autres utilisateurs ; par exemple, « elle partage des fichiers par courriel ». Toutefois, quand on partage un sentiment ou une opinion avec une personne – « je partage ta colère », « nous partageons cette idée » –, cela ne signifie pas du tout qu'on exprime ces notions à autrui ; cela veut dire qu'on s'associe à un ressenti ou qu'on est d'accord.

Sous l'influence de l'anglais share, il semble qu'on a succombé au monopole de partager. Il y a pourtant beaucoup d'autres formulations

possibles. Selon le contexte, vous pouvez opter pour : faire part, exprimer, communiquer, émettre, annoncer, afficher, présenter, diffuser, détailler, raconter, donner, dire, énoncer ou faire partager. Des verbes qui permettent d'écrire sans erreur : « présentez-nous vos photos », « je vous ferai part de son expérience », « elle m'a annoncé son projet ».

Soyez généreux et continuez de partager... avec justesse. 

La lecture de cette chronique suscite question, commentaire, suggestion ? Faites-en part à info@gazettemauricie.com.

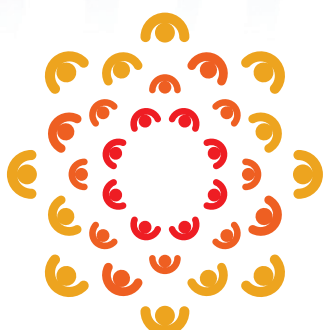
SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com



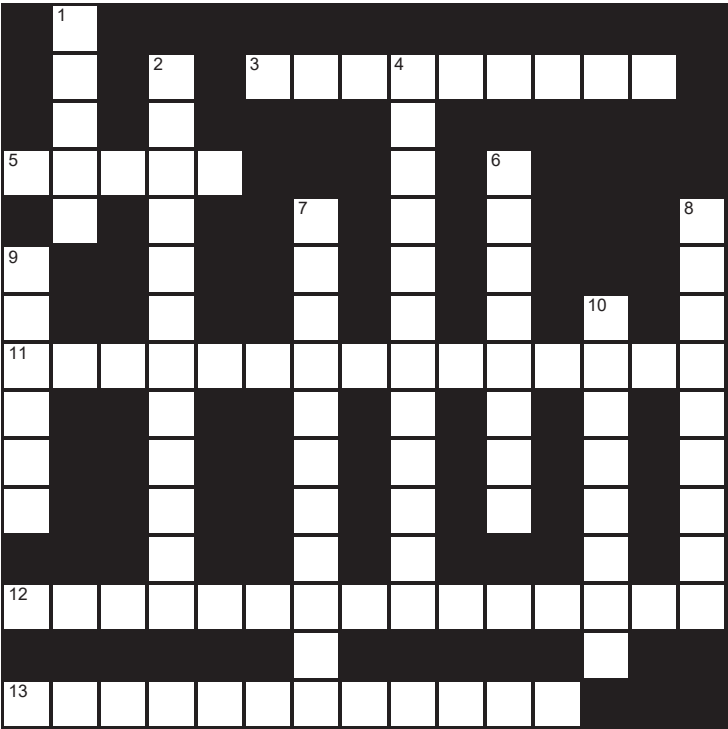
Le 20 février prochain, le **ROÉPAM** vous invite à un rassemblement pour la Journée mondiale de la justice sociale 2020



Tous les détails sur Facebook
www.facebook.com/ROEPAMauricie/



ROÉPAM
SOUTIEN • REPRÉSENTATION • DÉFENSE



HORIZONTALEMENT

- 3. Remplir quelqu'un de peur en usant de la force, de menace (9)
- 5. Prénom de l'actrice américaine Dern (5)
- 11. Technique de détermination de la situation géographique précise d'un lieu ou, à un instant donné, d'une personne, d'un véhicule, d'un objet, etc (15)
- 12. Dépendance à l'internet et aux objets connectés (15)
- 13. Action de numériser (12)

VERTICALEMENT

- 1. Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft (5)
- 2. Contrôle suivi auquel on est soumis ; observation (12)
- 4. Elle peut être artificielle (12)
- 6. Donner une part de quelque chose à quelqu'un (8)
- 7. Données servant à définir ou décrire d'autre données (11)
- 8. Génocide culturel (9)
- 9. Ethnologue québécois (1920-1982) (6)
- 10. Province chinoise où habitent les Ouïghours (8)

Réponses en page 2



LES
5@7
DE LA GAZETTE

VOUS AVEZ MANQUÉ NOS BALADOS
ENREGISTRÉS DEVANT PUBLIC?

ÉCOUTEZ-LES EN DIFFÉRÉ QUAND VOUS LE VOULEZ !



DISPONIBLE SUR SPOTIFY
ET GOOGLE PODCASTS



Pour le bien
commun

gazettemauricie.co

LE BALADO DE
l'apéro



PARCE QU'IL EST **TEMPS**
D'AGIR, JE CHOISIS LE

REER **SANS**
PÉTROLIÈRE

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 19

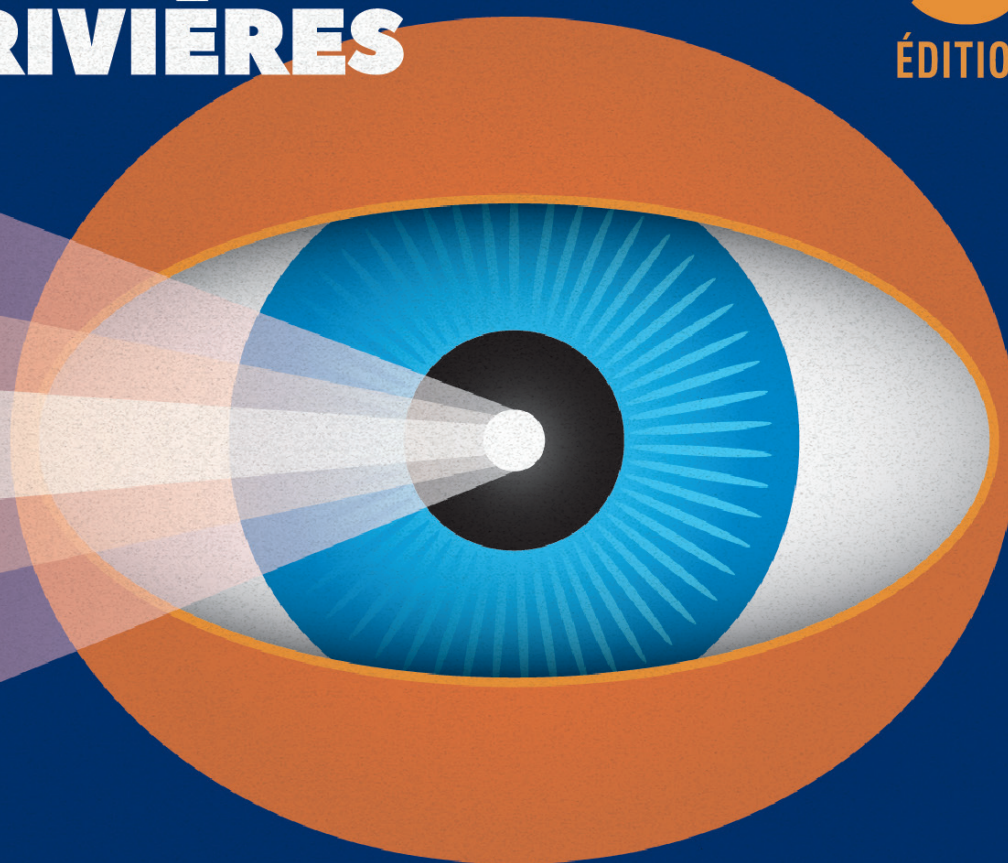
LE COMITÉ DE SOLIDARITÉ
ET LE CINÉMA LE TAPIS ROUGE PRÉSENTENT



CINÉMA
LE
TAPIS
ROUGE

LES RENDEZ-VOUS DES CINÉMAS DU MONDE DE TROIS-RIVIÈRES

3^e
ÉDITION



DU 20 AU 27 FÉVRIER 2020 AU CINÉMA LE TAPIS ROUGE

**PROCUREZ-VOUS
LE PASSEPORT
EN VENTE AU
TAPIS ROUGE
ET AU CS3R**

PASSEPORT 1 2 3 4
**LES RENDEZ-VOUS
DES CINÉMAS
DU MONDE
DE TROIS-RIVIÈRES**
DU 20 AU 27 FÉVRIER 2020 AU CINÉMA LE TAPIS ROUGE

CONSULTEZ LA PROGRAMMATION AU
WWW.CS3R.ORG